



Montluçon, le 27 janvier 2025

objet : réquisition des Brigades de Formation Continue et suspension des formations

Madame la Directrice d'Académie des services de l'Éducation Nationale,

A la rentrée des vacances de Noël, les écoles de l'Allier ont reçu de votre part un mail indiquant la suspension des formations qui mobilisent la brigade de formation continue du lundi 13 janvier 2024 jusqu'aux congés d'hiver.

Voici vous justifiez votre choix de la sorte: « *Afin de pallier une recrudescence d'absences des enseignants en cette période hivernale, je vous informe que je mobilise la brigade de formation continue sur des remplacements, priorisant ainsi le face à face pédagogique.* »

Nous trouvons la raison invoquée scandaleuse : " *pallier une recrudescence d'absences des enseignant-es en cette période hivernale*" ! Vous faites donc clairement porter la responsabilité de cette annulation sur les professeur-es. Ces éléments de langage, qui relèvent du « profbashing » (absentéisme des enseignant-es), pour se dédouaner sont insupportables. Comme s'il n'y avait pas un manque de remplacement depuis plusieurs années. Comme si il n'y avait pas plus de personnes malades l'hiver ! La réalité, c'est le manque de moyens de remplacement du aux suppressions de postes (29 suppressions de postes premier degré à la rentrée 2023, 14 à la rentrée 2024 et 9 annoncés pour la rentrée 2025) qui conduit à cette situation et donc à la dégradation de la formation des enseignant-es. De plus, on peut craindre que suspendre 6 semaines de formation revient à en annuler une bonne partie car il sera très compliqué de trouver de nouvelles dates sur la fin de l'année.

Nous estimons que l'institution doit assumer les choix politiques qui sont faits depuis des années : cette décision privant les professeur-es d'une formation pourtant déjà très insuffisante, pallie un manque et non pas une augmentation comme vous le sous-entendez.

Nous regrettons et dénonçons, à travers cette annonce, le peu de considération pour les personnels :

- Pour les enseignant-es qui se voient accusé-es d'absentéisme et dénié-es de leur droit à la formation.
- Pour les formatrices et formateurs qui apprécieront le cas qui est fait de leur travail.
- Pour les collègues brigades qui voient l'organisation de leurs missions modifiées comme s'ils ou elles n'étaient qu'une variable d'ajustement.

Mme la Dasein, nous pouvons dès à présent vous annoncer qu'à chaque hiver, il y aura des personnels malades, et de plus en plus vu leurs conditions de travail qui ne cessent de se dégrader. Ainsi pour éviter un manque d'enseignant-es nous vous réitérons les demandes qui sont faites depuis des années : recrutement de personnels (enseignant-es, médecins de prévention, aesh...) et davantage de considération pour ces dernier-es.

Veillez être assurée, Madame la Directrice Académique, l'expression de notre engagement dans le Service Public d'Éducation et dans la défense des droits de son personnel.

Pierre-Mathieu Daviet,
FSU-SNUipp 03

Jérôme Duboeuf,
SUD Education Allier

Elena BLOND,
CGT Educ'action 03